



Comme la plupart des pays occidentaux, la France doit faire face au défi du vieillissement de sa population et par la même à une augmentation importante d'ici 2030 de la population dite en perte d'autonomie.

Parallèlement, les 20 dernières années ont été marquées par des transformations profondes du secteur de l'aide à l'autonomie. Qu'il s'agisse de l'évolution des structures d'accueil avec l'apparition des EHPAD par exemple ou du développement de l'aide à domicile et de la réorientation des politiques publiques vers le virage domiciliaire, le secteur de l'aide à l'autonomie a largement évolué et va faire face à des besoins toujours plus importants.

[Lors de l'affaire ORPEA, la CGT a largement analysé ce secteur et critiqué ces mutations](#) qui ont à la fois entraîné une reprise en main de l'Etat sur le financement de l'aide à l'autonomie, au détriment de la Sécu et surtout le développement du secteur privé. Nous avons alors défendu [la mise en place d'un grand service public de l'aide à l'autonomie](#).

Ce mémo Sécu pose quelques enjeux pour l'avenir en ce qui concerne l'aide à l'autonomie des plus âgées. Il propose un constat sur la situation actuelle du secteur et liste quelques problèmes centraux. L'aide à l'autonomie ne se limite pas aux plus de 60 ans mais seule cette dimension sera abordée ici.

[../. suite à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger memo_secu_n20_aide_a_lautonomie.pdf](#) (308.99 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Fiches/Guides](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Leave this field blank
